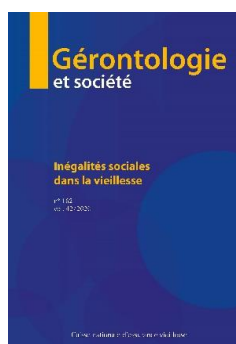


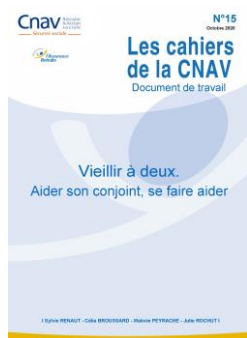
Automne 2020 : les nouvelles publications de la Cnav

Paris, le 1^{er} décembre 2020

Inégalités sociales dans la vieillesse, aides et entraides dans le couple vieillissant, évolution de la pension de réversion : complémentaires dans leurs approches, les nouvelles publications de la Direction statistiques, prospective et recherche de la Cnav sont disponibles.



[Gérontologie et société 162](#) nous invite à nous pencher sur trois aspects importants des conditions de vie pendant la vieillesse, traités sous l'angle des inégalités sociales : l'autonomie, la santé, et le territoire de vie. Un rapport récent de l'OCDE fait le constat d'un accroissement des inégalités au sein des populations âgées sur des dimensions économiques, sociales ou en termes de santé. Si certaines des inégalités sociales dans la vieillesse prolongent et reproduisent des inégalités forgées tout au long de la vie, d'autres peuvent se renforcer ou se former durant la vieillesse. Ce numéro vise à penser les transformations sociales, sanitaires et économiques susceptibles de corriger, au moins en partie, les injustices créées par les inégalités sociales dans la vieillesse.



« Les effets du vieillissement différentiel transforment le lien conjugal, renforcent le rôle et la capacité du conjoint aidant à négocier seul l'acceptation ou non d'une aide extérieure ». [Le Cahier de la Cnav n° 15](#) étudie les configurations d'aides entre conjoints retraités :

- aux premiers temps de la retraite, la vie à deux renforce la capacité à faire face aux besoins du couple.
 - si les problèmes de santé affectent l'homme, le rôle du soin endossé par les femmes conduit à restreindre la disposition du couple à se faire aider par l'extérieur.
 - lorsque la femme décline, les hommes intègrent mieux les aides extérieures pour les accompagner.
- si les deux conjoints sont en situation de handicap ou si une entrée en établissement s'impose, l'arbitrage des professionnels se renforce et limite la capacité de négociation et de décision des couples.



[Retraite et société 83](#) aborde le dispositif de la retraite de réversion* et sa complexité, notamment la juxtaposition de logiques disparates selon les différents régimes, et les transformations structurelles et démographiques qui ont lieu depuis quelques années et bousculent nos systèmes tels qu'ils avaient été conçus en d'autres temps. Les auteurs du dossier font un état des lieux national et européen de ce dispositif ; certains simulent le prolongement de ces transformations et observent les incidences possibles sur la pension de réversion. L'évolution de ce dispositif dans le contexte de réforme des retraites est également étudiée.

* En 2020, la pension de réversion évolue : une [demande unique tous régimes](#) peut être formulée en ligne sur www.lassuranceretraite.fr.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à près de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !